

## Covid: le nouveau cadre sanitaire pour la rentrée présenté aux syndicats enseignants

Paris, 12 juil. 2022 (AFP) -

L'Education nationale et la Santé ont présenté mardi aux syndicats enseignants le nouveau cadre du protocole sanitaire face au covid applicable à l'école dès la rentrée, prévoyant notamment un délai de 10 jours pour permettre aux équipes éducatives de s'adapter aux différents cas de figure, selon les syndicats.

Pour la rentrée scolaire 2022, le ministère prévoit "un cadre sanitaire gradué reposant sur un socle de recommandations (équivalent à une situation normale) et trois niveaux de mesures, activables en fonction du contexte", a expliqué à l'AFP Marie-Hélène Piquemal, vice-présidente nationale du Snalc.

Selon les syndicats contactés par l'AFP, "le niveau 1 équivaut à une vigilance modérée, le rappel et l'incitation des gestes barrière, la limitation des regroupements importants. Le niveau 2 à une vigilance accrue, le renforcement gestes barrière, l'adaptation des modalités pratiques en éducation physique et sportive (EPS). Le niveau 3 équivaut lui à une évolution très défavorable, avec une doctrine d'accueil en lycée et renforcement des mesures de restriction (activités physiques et sportives limitées)".

Le niveau de protocole qui encadrera la rentrée de septembre ne sera décidé qu'à la fin du mois d'août, quelques jours avant le retour des 12 millions d'élèves dans les classes.

La détermination du niveau de protocole "repose sur le Conseil de défense et de sécurité nationale (CDSN), sur la proposition des autorités sanitaires et le ministère de l'Education. Cette décision s'appuiera également sur l'analyse qualitative (nature du variant...) et quantitative (situation hôpitaux)", selon Mme Piquemal.

Par ailleurs, le protocole prévoit "un délai de 10 jours pour la mise en oeuvre du passage d'un niveau à l'autre, ce qui est nouveau", souligne auprès de l'AFP Sophie Vénéitay, secrétaire générale du Snes-FSU, premier syndicat du primaire. "Cela va permettre aux équipes d'avoir plus de temps pour s'adapter sur le terrain. Ce sera beaucoup plus efficace que les annonces précipitées faites cette année", a-t-elle ajouté.

Concernant le port du masque, le protocole prévoit "un alignement de l'école avec la population générale. Il n'y a pas de règle spécifique en milieu scolaire, plus de politique spécifique de tests à l'école, ni de dispositif de contact tracing spécifique en milieu scolaire", selon Mme Vénéitay.

Les collectivités territoriales et les fédérations de parents d'élèves doivent également être consultées sur ce protocole mercredi.

asm/grd/hj

Afp le 12 juil. 22 à 19 05.

